



LE SYNDICAT DES
PSYCHIATRES
DES HÔPITAUX

Plan blanc n'est pas blanc seing **Communiqué 22 avril 2020**

A bientôt 2 mois de leur déclenchement, le SPH rappelle que les plans blancs des hôpitaux ne sont pas destinés à favoriser les dérives autoritaires des directions d'établissements et que le caractère exceptionnel de la pandémie ne doit pas servir à faire passer des décisions contestables et sans relation directe avec leur objectif.

Ainsi en est-il pour la psychiatrie des restructurations avec fermetures de lits ou d'unités imposées et non prévues au projet d'établissement, des congés rendus obligatoires pour les personnels, ou des restrictions systématisées de libertés des patients non justifiées par des raisons médicales : ces situations signalées au SPH dans plusieurs établissements illustrent les risques de concentrer les pouvoirs de manière prolongée dans les cellules de crise.

Ce qui dépasse le périmètre de la continuité des soins, de la sécurité des patients et des personnels en lien avec la situation d'urgence à laquelle les plans blancs doivent répondre, doit faire l'objet de concertations avec les services concernés. Les instances de régulation, voire de contre-pouvoirs, doivent reprendre leur place et leurs rôles dans les établissements pour que la crise sanitaire, probablement destinée à durer, ne balaie pas les outils de gouvernance démocratique et équilibrée.

En psychiatrie, les acteurs des soins ont montré leur capacité d'adaptation à cette situation d'exception grâce à la connaissance de leurs secteurs, sans attendre les orientations nationales. Aussi, puisque que les indicateurs montrent que le confinement et le déconfinement auront un impact sur les maladies chroniques et l'état psychique de la population, la poursuite de la mobilisation en santé mentale n'a pas à subir les penchants de certains pour l'autoritarisme.